



HAL
open science

Diplômes des immigrés et des descendants d'immigrés : progrès intergénérationnels et persistance des inégalités

Ingrid Tucci, Jean-Luc Primon, Mathieu Ichou

► **To cite this version:**

Ingrid Tucci, Jean-Luc Primon, Mathieu Ichou. Diplômes des immigrés et des descendants d'immigrés : progrès intergénérationnels et persistance des inégalités. 2023. halshs-04443141v2

HAL Id: halshs-04443141

<https://shs.hal.science/halshs-04443141v2>

Preprint submitted on 15 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Distributed under a Creative Commons Attribution | 4.0 International licence



La distribution des diplômes : progrès intergénérationnels et persistance des inégalités

Ingrid Tucci (LEST CNRS, Aix Marseille Université, France, INED, ICM)

Jean-Luc Primon (URMIS, Université Côte d'Azur), INED, ICM

Mathieu Ichou (INED, ICM)

L'intérêt d'une approche générationnelle dans l'étude des parcours des immigré·es et de leurs descendant·es a été démontré depuis longtemps, notamment aux Etats-Unis (Rumbaut 1997, 2004), mais aussi par les analyses issues de la précédente édition de l'enquête TeO (Beauchemin, Hamel & Simon, 2015). La notion de « génération », telle que nous l'utilisons ici, renvoie à « la distance à la migration, fonction du lieu de naissance de l'individu, de celui de ses deux parents et de son âge d'entrée en France s'il n'y est pas né » (Silberman & Fournier 2006 : 27). Cette perspective, qui insiste sur l'éloignement progressif par rapport à l'évènement migratoire, permet de rendre compte de l'hétérogénéité interne aux immigré·es de différentes origines en termes d'âge à l'arrivée en France, d'une part, et, d'autre part, aux descendant·es d'immigré·es en termes de mixité du couple parental (Myers, Gao & Emeka 2009 ; Kalmijn 2015). Dans ce chapitre, nous distinguons quatre « générations » qui n'ont pas été socialisées en France au même degré : la G1 (individus arrivés adultes en France), la G1.5 (individus arrivés jeunes en France), la G2 (individus nés en France de deux parents immigrés) et la G2.5 (individus nés en France d'un seul parent immigré).

Les personnes âgées de moins de 17 ans à leur installation en France (G1.5) représentent une part non négligeable de la population immigrée âgée de 18 à 59 ans : 27 %. Parmi elles, les trois quarts avaient moins de 12 ans à leur installation. Du fait de leur scolarisation en France, partielle (48 %) ou totale (45 %), cette génération 1.5 se distingue de la première génération arrivée adulte (G1) et partage, en partie en tout cas, des conditions de socialisation scolaire similaires à celles des descendant·es d'immigré·es, nés en France. Pour ces derniers·ères, avoir un seul parent immigré et un parent natif (G2.5) peut

conférer des ressources non négligeables pour la scolarité des enfants, du fait par exemple d'une meilleure connaissance du fonctionnement du système scolaire, ou encore de la diminution de la saillance des frontières sociales et culturelles par rapport à la population majoritaire.

Ce chapitre livre des résultats sur les diplômes atteints par les immigré-es (partie 1) et les descendant-es d'immigré-es (Partie 2) en fonction de la génération, de l'origine et du genre. Les questions suivantes guident les analyses : un lien plus éloigné à la migration est-il associé à une augmentation du niveau de diplôme ? La structure des diplômes diffère-t-elle selon l'âge à la migration ? Les descendant-es de couples mixtes se rapprochent-ils-elles de la population majoritaire ? Si oui, cela vaut-il pour toutes les origines et quel que soit le genre ? Les analyses présentées ici portent, pour la plupart, uniquement sur les enquêté-es âgé-es de 18 à 59 ans qui ont terminé leurs études, quand cela n'est pas autrement spécifié.

1. Parcours scolaires et niveaux de diplômes et des immigré-es

A. La France dans les parcours scolaires des immigré-es

Si, en moyenne, les migrant-es qui s'installent à l'âge adulte en France arrivent déjà presque aussi instruit-es que la population française (cf. chapitre 1 et encadré 1 en annexe sur les principales évolutions par rapport à TeO1), celles et ceux qui arrivent jeunes effectuent en revanche une partie, voire la totalité, de leur scolarité en France. Les personnes de certaines origines en particulier, notamment d'Afrique subsaharienne ou des pays de l'UE27 (hors Europe du Sud), sont plus souvent que d'autres arrivées en France après l'âge de 16 ans (respectivement 78% et 81%, Annexe A1, voir aussi chapitre 1) ce qui rend moins probable leur scolarisation en France.

L'enquête TeO2 (Beauchemin et al. 2023) a interrogé les enquêté-es sur leur(s) lieu(x) de scolarisation et d'études. Une grande partie des immigré-es (42%) a effectué, au moins partiellement, sa scolarité et/ou ses études en France (13% seulement l'ont effectué entièrement en France). Parmi ceux et celles arrivé-es adultes d'Europe du Sud (G1), 91% ont été scolarisés uniquement à l'étranger (Tableau 1). En revanche, 28% des immigré-es (G1) d'Afrique subsaharienne, 26% des immigré-es d'Asie et 22% des immigré-es du Maghreb ont poursuivi leur scolarité en France. Dans ce cas, il s'agit en grande partie de migrations récentes à partir des années 2000, et souvent étudiantes. Ainsi, les lieux de scolarisation des immigré-es reflète l'hétérogénéité de cette population en termes de motifs et de titres de séjour à l'installation en France (cf. chapitres 1 et 2).

Les immigré-es arrivé-es en France avant 16 ans (G1.5) ont fréquemment été scolarisés uniquement en France (Tableau 1), en particulier celles et ceux d'Europe du Sud (59%), d'Asie (57%) ou du Maghreb (54%), étant souvent arrivé-es avant l'âge de 6 ans. Cette situation est moins fréquente pour les immigré-es arrivé-es jeunes d'Afrique subsaharienne : près des deux tiers d'entre eux ont donc un parcours scolaire marqué par un changement de lieu de scolarisation.

La scolarisation en France des enfants et des adolescent-es migrant-es peut s'opérer par une entrée ou un passage dans les classes d'accueil ou des dispositifs spécifiques prévus pour les élèves non francophones. Les mesures ou politiques en la matière ont évolué et se sont précisées au fil du temps (Armagnague, Cossée, Dias, Rigoni & Tersigni 2021).

Parmi les immigré-es, d'abord scolarisé-es dans leur pays d'origine puis en France (28% des immigré-es), près d'un sur quatre (24%) a déclaré avoir intégré le système scolaire français par une

admission dans une classe ou un dispositif destiné aux non francophones et aux nouveaux arrivants en France. Le passage par les classes d'accueil ou spécifiques aux allophones est le plus fréquent parmi les immigré-es arrivé-es de 12 à 16 ans (46%, Figure 1).

Tableau 1. Lieux de scolarisation selon l'origine et la génération

	Uniquement en France	Uniquement à l'étranger	D'abord à l'étranger et puis en France	En France puis à l'étranger ou avec des allers-retours	Effectifs
Population majoritaire	95	0	1	3	6470
Outre-Mer					
G1	92	4	4	1	467
G1.5	90	2	4	4	263
Ensemble	92	3	3	2	730
Maghreb					
G1	0	78	22	0	1740
G1.5	54	5	39	3	661
Ensemble	14	59	26	1	2401
Afrique subsaharienne					
G1	1	71	28	0	1511
G1.5	31	4	64	2	348
Ensemble	7	58	35	1	1859
Turquie/Moyen Orient					
G1	0	82	17	2	647
G1.5	44	12	41	3	348
Ensemble	13	61	24	2	995
Asie					
G1	3	71	26	0	1038
G1.5	57	2	39	2	645
Ensemble	17	52	30	1	1683
Europe du Sud					
G1	0	91	8	0	562
G1.5	59	6	31	4	495
Ensemble	26	54	19	2	1057
UE27 (autres pays)					
G1	0	76	23	1	577
G1.5	23	2	69	6	112
Ensemble	4	64	30	2	689
Autres pays					
G1	0	75	23	1	699
G1.5	32	2	61	5	179
Ensemble	8	58	32	2	878
Ensemble des immigrés					
G1	1	77	22	1	6774
G1.5	47	5	45	3	2788
Ensemble	13	58	28	1	9562

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.¹

Champ : immigré-es de 18 à 59 ans résidant en France métropolitaine et ayant terminés leurs études.

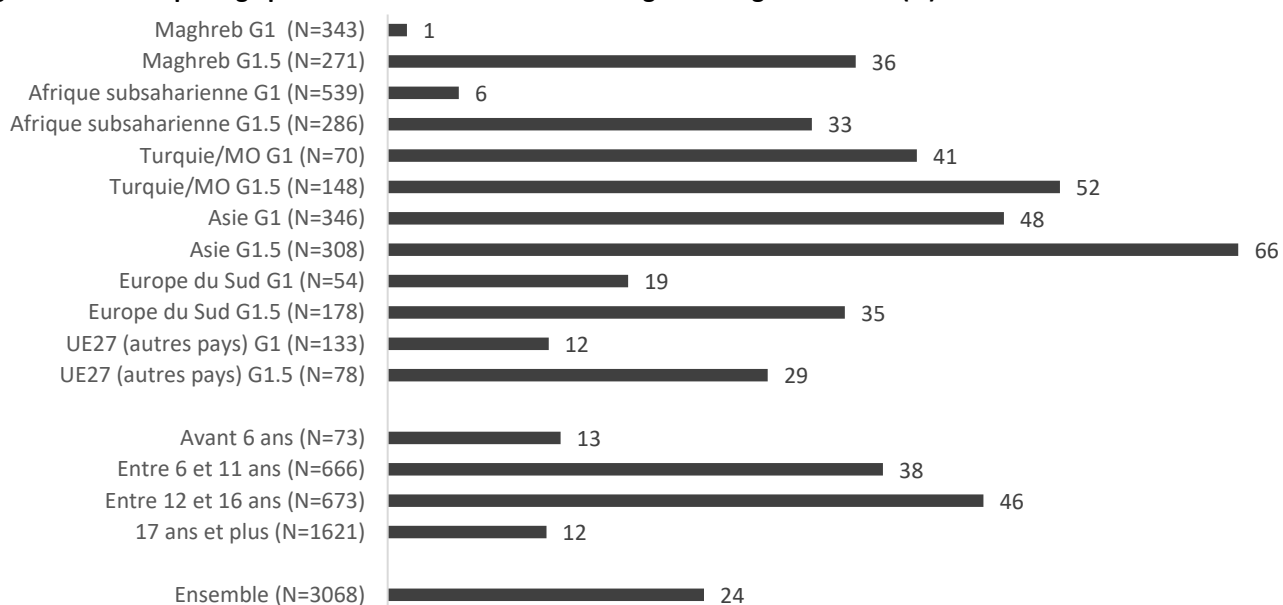
Lecture : parmi les 661 immigré-es du Maghreb arrivé-es à 16 ans ou moins (G1.5), 54% ont été scolarisé-es uniquement en France, 5% uniquement à l'étranger, 39% d'abord à l'étranger puis en France, et 3% en France puis à l'étranger ou avec des allers-retours.

Note : pourcentages pondérés

¹ Trajectoires et origines 2, enquête sur la diversité des populations en France - 2019-2020, INED, INSEE (producteurs), PROGEDO-ADISP (diffuseur). doi:10.13144/lil-1575

Même si elle n'est pas majoritaire, l'expérience de ces dispositifs n'a rien d'exceptionnel. Cependant, elle varie grandement selon l'origine et la génération. Parmi les immigré-es arrivé-es jeunes (G1.5), elle concerne par exemple 66 % des immigré-es d'Asie, 52 % des immigré-es de Turquie/Moyen Orient, mais seulement 36% des immigré-es du Maghreb, 35% des immigré-es d'Europe du Sud et 33% des immigré-es d'Afrique subsaharienne. L'expérience semble donc plus fréquente pour les immigré-es venant de pays peu francophones. Les immigré-es arrivé-es adultes sont moins concerné-es, ce qui ne surprend pas, mais cela dépend des origines et de la distance à la langue française. Près de la moitié des immigré-es d'Asie (G1) ont transité par ces classes d'accueil ou spécifiques, alors que le pourcentage tombe à 1% pour les immigré-es (G1) du Maghreb.

Figure 1 : Taux de passage par une classe d'accueil selon l'origine et l'âge à l'arrivée (%)



Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, études terminées ou en cours.

Lecture : parmi les immigré-es du Maghreb arrivé-es à 16 ans ou moins (G1.5), 36% sont passés par une classe d'accueil.

Note : pourcentages pondérés

B. Une population immigrée plus souvent non-diplômée que la population majoritaire mais tout autant diplômée du supérieur long

Les immigré-es sont dans l'ensemble plus souvent diplômé-es du supérieur que non-diplômé-es, mais les diplômes varient fortement selon la génération, l'origine, et au sein des populations masculine (Tableau 2) et féminine (Tableau 3). De manière générale, la distribution des diplômes des immigré-es se révèle fortement polarisée aux extrêmes de la hiérarchie scolaire : par rapport à la population majoritaire, ils et elles sont surreprésenté-es parmi les sans diplômes (Brevet ou moins), mais aussi au plus haut de l'échelle, parmi les diplômés du supérieur au-delà de Bac+3. Ces tendances moyennes varient selon l'âge à l'arrivée, l'origine et le genre, mais aussi selon la période d'installation (voir chapitres 1 et 2 et Annexe A2). Considérons, par exemple, les immigré-es venus d'Europe du Sud, une immigration ancienne qui s'est fortement renouvelée depuis la crise financière et économique de 2008 : 77% de la G1.5 sont arrivés dans la période 1960-1980 (immigration largement portugaise), alors que 74% de la G1 sont arrivés à partir des années 2000 (plus souvent d'Espagne ou d'Italie,

chiffres hors tableau). Les différences de niveaux de diplômes observées renvoient donc en partie à l'histoire différentielle des flux migratoires et des périodes de scolarisation.

La distribution des diplômes des hommes (cf. Tableau 2 et Annexe A3 avec les origines plus détaillées) indique que, pour la plupart des groupes d'origine, la part des non-diplômés est plus importante parmi les immigrés arrivés âgés de plus de 16 ans que parmi ceux arrivés plus jeunes, mis à part pour la région Turquie/Moyen-Orient et pour les personnes originaires des Outre-mer. Cependant, les immigrés de certaines origines, en dépit de leur jeune âge à l'arrivée en France métropolitaine et de leur passage par le système scolaire français affichent des pourcentages de non-diplômés nettement plus élevés que la population majoritaire (15 %) : Turquie/Moyen Orient (45 %), Europe du Sud (32 %) et Maghreb (26 %).

Tableau 2. Diplôme le plus élevé obtenu par les hommes selon l'origine des immigrés et la génération

	Brevet ou moins	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Effectifs non pondérés
Population majoritaire	15	27	19	16	23	3135
Outre-Mer						
G1	13	25	27	13	22	226
G1.5	17	23	14	21	26	115
Ensemble	14	24	23	15	23	341
Maghreb						
G1	38	12	10	8	31	918
G1.5	26	35	13	14	13	326
Ensemble	35	18	11	10	26	1244
Afrique subsaharienne						
G1	33	7	15	9	35	701
G1.5	19	14	31	12	23	162
Ensemble	30	9	18	10	33	863
Turquie/Moyen Orient						
G1	44	5	18	8	24	323
G1.5	45	28	11	4	12	137
Ensemble	44	11	16	7	21	490
Asie						
G1	42	9	16	4	30	346
G1.5	22	20	13	16	30	324
Ensemble	36	12	15	7	30	670
Europe du Sud						
G1	55	4	17	3	21	261
G1.5	32	45	10	9	5	241
Ensemble	45	22	14	6	14	502
UE27 (autres pays)						
G1	23	11	19	6	41	210
G1.5	[7]	[28]	[23]	[4]	[38]	[56]
Ensemble	19	15	20	6	40	266
Autres pays						
G1	16	14	23	9	37	262
G1.5	[32]	[18]	[19]	[11]	[21]	[89]
Ensemble	21	15	22	10	32	351
Ensemble des immigrés						
G1	36	10	15	8	32	3021
G1.5	26	30	16	11	17	1365
Ensemble	34	15	15	9	27	4386

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, ayant terminé leurs études.

Lecture : parmi les 918 immigrés du Maghreb arrivés à 17 ans ou plus (G1), 38% ont le brevet ou moins.

Note : pourcentages pondérés

Les immigrés arrivés jeunes (G1.5) se destinent, dans l'ensemble, plus fréquemment aux diplômes professionnels de type CAP/BEP que ceux qui étaient plus âgés à leur arrivée en France (30 % contre 10 %). Notons ici que la faible part des diplômés du professionnel court parmi les immigrés arrivés après 16 ans peut être liée à l'absence d'un enseignement professionnel équivalent au système français dans les pays d'origine ou à une plus forte orientation, par l'institution scolaire, des immigrés arrivés jeunes vers les formations professionnelles courtes. Le différentiel peut également résulter, pour partie, d'une préférence pour les diplômes professionnels courts en vue d'une insertion professionnelle rapide, à l'instar des pratiques des familles portugaises (Brinbaum 2019). Ainsi, même si les immigrés d'Europe du Sud arrivés jeunes sont nombreux à avoir fait toute leur scolarité en France, 45% d'entre eux ont un CAP/BEP.

En haut de la distribution des diplômes, la part des hommes arrivés à 16 ans ou moins (G1.5) et titulaires au moins un bac +3 reste inférieure à celle des immigrés arrivés plus âgés, mis à part pour ceux qui viennent d'Asie (30 % dans les deux cas). La différence est particulièrement importante pour les hommes venus du Maghreb (G1.5 : 13 %, G1 : 31 %), d'Afrique subsaharienne (G1.5 : 23 %, G1 : 35 %), de Turquie/Moyen Orient (G1.5 : 12 %, G1 : 24 %) ou encore d'Europe du Sud (G1.5 : 5%, G1 : 21 %). Ainsi, certains groupes d'immigrés arrivés après 16 ans se détachent nettement dans le haut de la hiérarchie des diplômes et dépassent même la population majoritaire dont la part des diplômés d'un Bac+3 et plus s'élève à 23 %.

La tendance générale à la forte polarisation des diplômes se vérifie particulièrement chez les hommes immigrés d'Asie. En effet, s'ils sont nombreux à être très diplômés, indépendamment de leur âge à l'arrivée (30 % des hommes ont au moins un Bac+3), une part importante se retrouve au bas de la hiérarchie des diplômes lorsqu'ils sont arrivés après 16 ans (42 %). La structure des diplômes des hommes maghrébins et subsahariens arrivés après 16 ans est également fortement polarisée : 31% des premiers et 35% des seconds ont un diplôme du supérieur long, 38 % et 33 % ont au maximum le brevet.

Dans l'ensemble, comme les hommes, les femmes immigrées ont une structure de diplômes concentrée aux extrêmes de la distribution, et la génération 1.5 est plus souvent non-diplômée que la G1 (37 % contre 27%, voir Tableau 3 et Annexe A4 avec les origines plus détaillées). En outre, l'écart à la population majoritaire (13% de non-diplômées) est important pour les deux générations. Les immigrées de certaines origines en particulier sont plus souvent non-diplômées, quelle que soit la génération, notamment lorsqu'elles proviennent de Turquie/Moyen Orient (G1.5 : 51 %, G1 : 55 %), du Maghreb (G1.5 : 34 %, G1 : 42 %) et, dans une moindre mesure, d'Europe du Sud (G1.5 : 27 %, G1 : 44 %). En revanche, les immigrées arrivées jeunes d'Afrique subsaharienne et d'Asie se rapprochent de la population majoritaire sur cet indicateur (13% et 14%).

Le structures des diplômes des femmes originaires d'Asie est moins polarisée que celle des hommes (diplôme supérieur ou égal à Bac +3 : 43% et non diplômées : 26%) et c'est d'autant plus le cas pour les femmes de la génération 1.5 (48% et 14%). En outre, les femmes d'Asie ou d'autres pays de l'UE27 arrivent en tête parmi les diplômées du supérieur long, et les différences selon l'âge à l'arrivée (G1.5 vs. G1) sont quasi-inexistantes.²

² Les femmes immigrées de Chine arrivent largement en tête sur cet indicateur (57% sont diplômées du supérieur long, cf. Annexe A4).

La polarisation des diplômes de la première génération d’immigré-es est un fait déjà observé en France (Ichou & Goujon 2017), comme aux Etats-Unis (Pew Research 2017) ou en Allemagne (Walwei 2016). Les raisons de cette polarisation sont diverses : la fin de ce qui fût appelé l’« immigration de travail », caractérisée par des migrations peu qualifiées, le déploiement d’une politique d’immigration davantage sélective durant les dernières décennies, le développement des migrations étudiantes ou encore l’arrivée de jeunes diplômé-es du supérieur de pays touchés par un chômage persistant sont des explications possibles. Cette polarisation est donc en partie liée à la diversité des flux migratoires et à la sélectivité de l’immigration, les plus dotés en ressources scolaires étant les plus susceptibles de quitter leur pays pour se construire un avenir.

Tableau 3. Diplôme le plus élevé obtenu par les femmes selon l’origine des immigrées et la génération

	Brevet ou moins	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Effectifs non pondérés
Population majoritaire	13	23	21	17	26	3297
Outre-Mer						
G1	19	21	27	16	17	236
G1.5	13	22	19	19	26	146
Ensemble	16	21	23	17	22	382
Maghreb						
G1	42	9	13	9	27	809
G1.5	34	28	12	14	12	329
Ensemble	40	14	13	10	23	1138
Afrique subsaharienne						
G1	41	12	18	9	20	790
G1.5	13	16	33	19	19	183
Ensemble	35	13	21	11	20	973
Turquie/Moyen Orient						
G1	55	4	13	5	23	298
G1.5	51	15	9	8	17	179
Ensemble	53	7	12	6	21	477
Asie						
G1	30	4	16	6	43	667
G1.5	14	12	18	14	42	317
Ensemble	26	6	16	8	43	984
Europe du Sud						
G1	44	4	16	7	29	291
G1.5	27	35	17	9	11	252
Ensemble	36	18	17	8	21	543
UE27 (autres pays)						
G1	10	8	17	15	51	355
G1.5	[9]	[9]	[18]	[15]	[48]	[55]
Ensemble	10	8	17	15	50	410
Autres pays						
G1	12	6	21	8	53	412
G1.5	[11]	[20]	[35]	[9]	[25]	[90]
Ensemble	12	9	24	8	47	502
Ensemble des immigrées						
G1	37	7	16	8	32	3622
G1.5	27	22	18	14	18	1405
Ensemble	31	12	17	10	30	5027

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, ayant terminé leurs études.

Lecture : parmi les 667 femmes arrivées d’Asie arrivées à 17 ans ou plus (G1), 30% ont le brevet ou moins, 4% ont un diplôme de niveau CAP/BEP et 43% un diplôme de niveau Bac+3 ou plus.

Note : pourcentages pondérés.

Enfin, si avoir transité par le système scolaire français permet à une grande partie des immigré·es d'éviter d'en sortir sans aucun diplôme, les parcours scolaires en France de ceux et celles qui sont arrivé·es jeunes ne sont pas couronnés massivement par un diplôme du supérieur long, à quelques exceptions près³. Derrière ce résultat peut se cacher l'effet de la période d'immigration : près de la moitié des immigré·es arrivé·es jeunes se sont installé·es entre 1960 et 1983, période caractérisée par une immigration en moyenne peu qualifiée et largement ouvrière (48 % contre 3% seulement des immigrés arrivés après l'âge de 16 ans).

Les immigré·es venus adultes se caractérisent par une part importante de diplômé·es du supérieur. En effet, parmi les immigrés arrivés après 16 ans et qui ont un diplôme étranger, près de la moitié possède un diplôme de l'enseignement supérieur, y compris BTS. Si « le diplôme semble voyager « moins bien » que le savoir-faire et l'expérience professionnelle » (Ukrayinchuk et Chojnicki 2020), la reconnaissance des diplômes étrangers peut augmenter les chances de trouver un emploi (Damelang et al. 2020) ou permettre de ne pas subir le déclassement, notamment dans les domaines où un grand nombre de professions sont réglementées.

En excluant les personnes ayant déclaré ne pas savoir si leur diplôme est reconnu (14%), on constate que les immigré·es des pays de l'UE affirment plus souvent avoir des diplômes reconnus (autres pays de l'UE27 : 61%, Europe du Sud : 59%, cf. Annexe A5). C'est le cas également de la moitié des immigré·es du Maghreb, mais de seulement 40% des immigré·es d'Afrique subsaharienne, et de 33% des immigré·es de Turquie/ Moyen-Orient. Les immigré·es provenant de pays asiatiques ont la part la plus faible avec 19%. Une hiérarchie se dessine entre les pays communautaires et extra-communautaires dans la reconnaissance des diplômes qui s'appuie notamment sur une discrimination légale au détriment de ces derniers. En outre, posséder un diplôme du supérieur augmente les chances de reconnaissance, sauf pour les immigrés du Maghreb.

2. Le parcours scolaire des descendant·es d'immigré·es selon l'expérience migratoire des parents

Les trajectoires scolaires des descendant·es d'immigré·es sont liées aux trajectoires sociales et migratoires de leurs parents (Santelli 2001) et aux conditions de leur socialisation qui varient selon qu'ils ont deux parents immigrés (G2) ou un seul (G2.5). La part des descendant·es d'immigré·es qui ont un seul parent immigré diffère selon l'origine (voir chapitre 6) : elle est majoritaire chez les descendant·es d'immigré·es européen·es, et autour d'un tiers pour les descendant·es d'immigré·es des autres régions. Ces écarts de mixité parentale sont le reflet de différences en termes d'âge à l'arrivée dans la société d'immigration, mais ils sont aussi fonction de la classe sociale d'appartenance ou encore de la réprobation, voire de la stigmatisation, dont peuvent faire l'objet les couples mixtes dans la société en question. Si les parents nées et socialisés en France disposent de ressources pouvant être importantes pour l'apprentissage et l'orientation scolaires (connaissance du système éducatif, des débouchés possibles selon les filières, etc.), certains travaux ont néanmoins mis en évidence les moindres résultats scolaires des enfants de couples mixtes de certaines origines et les expliquent par la stigmatisation, l'origine sociale ou encore la situation de flottement entre deux univers normatifs et

³ Notons ici que parmi les immigré·es encore en cours d'études, 22% de ceux et celles arrivé·es à 16 ans ou moins et 18% de celles et ceux arrivé·es après 16 ans étaient en troisième cycle universitaire au moment de l'enquête.

culturels (Unterreiner 2011). Des travaux indiquent par ailleurs que l'effet de la mixité parentale varie selon les origines et qu'il n'est pas univoque (Brinbaum 2022).

A. Ecarts de niveaux de diplôme et effet du statut social familial

Avant de nous intéresser de près aux effets de la mixité parentale sur les positions scolaires des descendant-es d'immigré-es, il est important de mentionner (cf. Tableau 4) que 15% des hommes de 18-59 ans sont au maximum détenteurs d'un brevet des collèges en 2020 et que 61% de la population masculine (une majorité) ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement supérieur. Ces deux proportions varient sensiblement selon les origines. Certains groupes sont particulièrement concernés par l'absence de diplôme : les descendants originaires du Maghreb (23%), d'Afrique subsaharienne (20%) et de Turquie (20%). De même, 70% des descendants des immigrations maghrébines et sud-européennes ne possèdent pas de diplômes supérieurs. A l'opposé, les descendants des immigrations asiatiques (sud-est asiatique principalement) sont une nette majorité (57%) à en posséder, dont 41% de titulaires d'un diplôme du supérieur long contre 23% en moyenne.

Lorsque l'analyse tient compte de la composition du couple parental, un premier constat émerge pour les hommes : les descendants de deux parents immigrés ont un peu plus souvent quitté le système scolaire sans diplôme (20%) que les descendants qui ont un seul parent immigré (17 %) et que la population majoritaire (15%). Pour toutes les origines, à l'exception des descendants d'immigrés d'Asie, d'Europe du Sud et des autres pays de l'UE27, la part de non diplômés est plus élevée parmi ceux qui ont deux parents immigrés. L'écart est important chez les descendants d'immigrés d'Afrique sub-saharienne (22% contre 17 %) et de Turquie/Moyen Orient (21 % contre 15 %). Pour ceux qui ont des origines nord-africaines, en revanche, les différences de niveaux de diplômes varient assez peu selon la configuration parentale.

Avoir un seul parent immigré ne se traduit pas par un accès moins fréquent aux diplômes professionnels courts, mis à part pour les descendants d'immigrés d'Europe du Sud (30 % contre 35 %) dont la part relativement élevée renvoie aux stratégies familiales favorisant une entrée plus rapide sur le marché du travail et peut-être aussi à l'ancienneté de ce courant migratoire, comme à son caractère ouvrier, ainsi qu'à la place et au poids relatifs des formations aux CAP/BEP dans le système scolaire selon les périodes. Par ailleurs, la mixité parentale se révèle peu favorable aux descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne qui ont plus souvent quitté le système scolaire avec un BEP/CAP (20%) que ceux de la G2 (11%). Ici aussi, la mixité parentale des premiers renvoie à une migration plus ancienne.

Avoir un seul parent immigré joue favorablement dans l'accès aux diplômes du supérieur long, mais les différences restent importantes parmi les descendant-es d'immigré-es d'Afrique subsaharienne : 33 % des hommes qui ont un seul parent immigré ont un diplôme supérieur ou égal à un bac+3 contre 24 % de ceux qui ont deux parents immigrés, et 23% pour la population majoritaire. Les descendant-es d'immigré-es d'Asie se détachent quant à eux dans le haut de la hiérarchie, dépassant largement la population majoritaire, et encore plus quand les deux parents sont immigrés (G2 : 43 % et G2.5 : 38 %).

Afin de tenir compte de l'hétérogénéité des groupes d'origine en termes d'âge ou d'origine sociale, nous avons estimé deux régressions logistiques. La première estime la probabilité d'être sorti du système scolaire avec un diplôme supérieur au Brevet et la seconde d'en être sorti avec un diplôme supérieur ou égal à Bac+3 (Figure 2 et Annexes A8 et A9). La première estimation, représentée par un cercle gris, indique l'écart à la population majoritaire (représenté par la ligne verticale en pointillé) pour chaque origine et génération d'appartenance, après contrôle statistique de l'âge. La seconde

(triangle noir) estime ce même écart après contrôle supplémentaire du plus haut diplôme des parents, de la PCS de la famille et du statut d'activité de la mère lorsque l'enquêté avait 15 ans. Les écarts se lisent en points de pourcentage (pp).

Tableau 4. Diplôme le plus élevé obtenu par les hommes selon l'origine et la génération d'appartenance

	Brevet ou moins	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Effectifs non pondérés
Population majoritaire	15	27	19	16	23	3108
Descendants de natifs d'Outre-Mer	15	24	24	20	17	294
Maghreb						
G2	24	22	25	11	18	731
G2.5	22	25	21	13	19	372
Ensemble	23	23	24	12	18	1103
Afrique subsaharienne						
G2	22	11	32	11	24	317
G2.5	17	20	24	6	33	169
Ensemble	20	14	30	10	27	486
Turquie/Moyen Orient						
G2	21	25	20	17	17	261
G2.5	[15]	[20]	[17]	[1]	[47]	[54]
Ensemble	20	23	19	12	25	315
Asie						
G2	12	11	18	17	43	259
G2.5	15	11	21	15	38	125
Ensemble	13	11	19	16	41	384
Europe du Sud						
G2	15	35	19	13	17	387
G2.5	17	30	22	11	20	453
Ensemble	16	33	21	12	18	840
UE27 (autres pays)						
G2	-	-	-	-	-	-
G2.5	14	26	18	16	27	248
Ensemble	14	25	18	17	26	277
Ensemble G2	20	25	23	13	20	2016
Ensemble G2.5	17	26	21	12	24	1522
Ensemble des descendants d'immigré-es	19	25	22	12	22	3038
Ensemble	15	27	19	16	23	6940

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, scolarisés en France, ayant terminé leurs études.

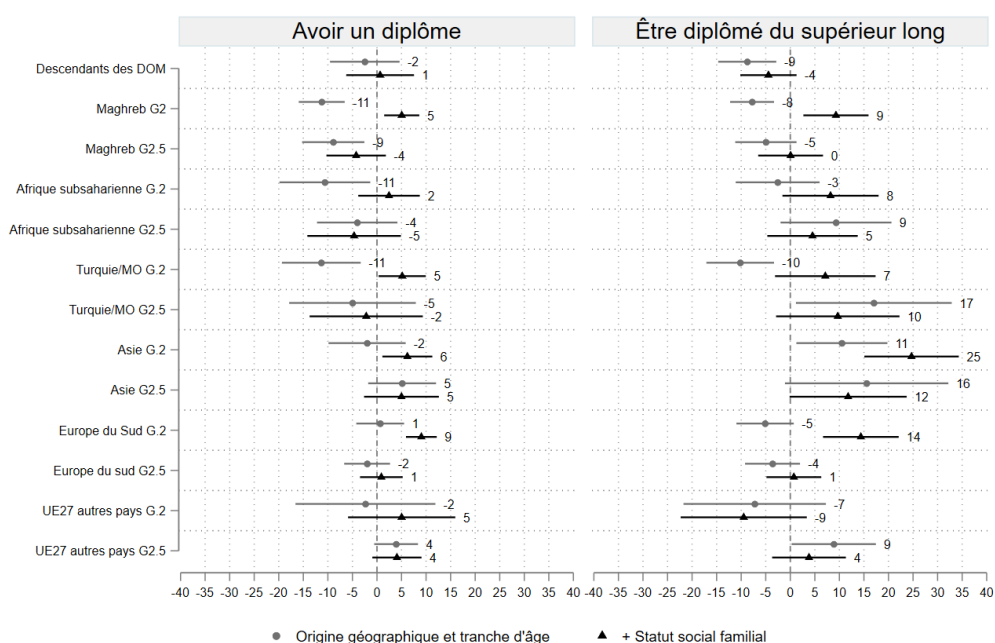
Lecture : parmi les 317 descendants d'immigré-es d'Afrique subsaharienne, 22% ont le brevet ou moins, 11% ont un diplôme de niveau CAP/BEP et 24% un diplôme de niveau Bac+3 ou plus.

Note : pourcentages pondérés.

Alors que plusieurs groupes sont surreprésentés parmi les non-diplômés (descendants d'un ou deux immigré-es du Maghreb, de deux immigré-es d'Afrique sub-saharienne et de Turquie), plus aucun n'est dans ce cas après le contrôle de l'origine sociale et de l'âge. Quatre groupes d'origine se distinguent même significativement par une sur-réussite dans l'obtention d'un diplôme : les G2 du Maghreb (+5pp par rapport à la population majoritaire), de Turquie/Moyen Orient (+5pp), d'Asie (+6pp) et d'Europe du Sud (+9pp). En revanche, du fait des moindres différences d'origine sociale entre les descendants

de couples mixtes et la population majoritaire, les premiers ne se distinguent pas significativement des seconds, et le contrôle par l'origine sociale ne modifie que peu ces écarts déjà plus faibles. Nous retrouvons également une sur-réussite dans le supérieur long pour les G2 du Maghreb (+9pp), d'Europe du Sud (+14pp) et surtout d'Asie (+25pp). Ici aussi l'origine sociale modifie davantage les écarts avec la population majoritaire pour les G2 que pour les G2.5.

Figure 2. Écarts de probabilité d'avoir un diplôme et d'être diplômé du supérieur long avant et après la prise en compte de l'origine sociale, par rapport à la population majoritaire, pour les hommes



Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, scolarisés en France, ayant terminé leurs études.

Lecture : La probabilité d'avoir un diplôme supérieur au brevet pour les descendants de deux parents immigrés du Maghreb (G2) est 11pp moins élevée que celles des hommes de la population majoritaire appartenant à la même tranche d'âge. A statut familial similaire, cette probabilité est de 5pp plus élevée (cf. Annexes A7 et A8).

Note : N=6143, modèles pondérés.

Les femmes sont, dans l'ensemble, davantage diplômées que les hommes. Ceci vaut encore plus pour les descendantes des DOM et les descendantes d'immigré-es (cf. Tableaux 4 et 5). La part élevée de non diplômées parmi les descendantes d'origine turque par leurs deux parents (26%) contraste avec la part relativement faible parmi celles qui sont d'origine asiatique (G2 : 8%). Pour ces dernières ainsi que pour les descendantes d'immigré-es d'Europe du Sud, la mixité parentale protège de l'absence de diplôme. En revanche, il n'y a aucun écart selon la mixité de l'ascendance pour les descendantes d'origine maghrébine ou subsaharienne. Ces dernières ont par ailleurs un taux de non diplômées relativement bas, 10%.

L'orientation vers la filière professionnelle courte est peu fréquente pour les descendantes d'immigrés d'Asie, d'Afrique subsaharienne ou encore de Turquie/Moyen Orient. Dans l'ensemble, les descendantes d'immigrés sont autant hautement diplômées (Bac+3 ou plus) que les femmes de la population majoritaire. Comme pour les hommes, les femmes d'origine asiatique se démarquent : 50% des G2 et 44% des G2.5 ont un diplôme du supérieur long. Celles d'Afrique subsaharienne sont

davantage hautement diplômées lorsqu'elles sont descendantes de couples mixtes (G2.5 : 37% et G2 : 30%). Les G2 de cette origine, femmes et hommes, sont sortis en effet plus souvent du système scolaire avec uniquement un baccalauréat (34% et 32%). Enfin, pour les femmes comme pour les hommes d'origine maghrébine, la mixité parentale n'apporte pas de plus-value scolaire.

Tableau 5. Diplôme le plus élevé obtenu par les femmes selon l'origine et la génération d'appartenance

	Brevet ou moins	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Effectifs non pondérés
Population majoritaire	13	22	21	17	26	3269
Descendantes de natifs d'Outre-Mer	9	17	27	22	25	329
Maghreb						
G2	16	21	25	15	24	836
G2.5	18	19	24	15	24	379
Ensemble	17	20	25	15	24	1215
Afrique subsaharienne						
G2	10	10	34	15	30	425
G2.5	10	13	24	16	37	186
Ensemble	10	11	31	15	32	611
Turquie/MO						
G2	26	13	20	17	24	259
G2.5	[14]	[14]	[11]	[10]	[51]	[49]
Ensemble	23	13	18	15	32	308
Asie						
G2	8	9	16	18	50	219
G2.5	4	8	23	21	44	142
Ensemble	7	8	18	19	48	361
Europe du Sud						
G2	14	29	21	16	21	331
G2.5	11	24	23	16	25	438
Ensemble	12	26	22	16	24	769
UE27 autres pays						
G2	[9]	[25]	[21]	[23]	[23]	[36]
G2.5	19	15	22	19	25	265
Ensemble	18	16	22	20	25	301
Ensemble G2	15	20	24	16	25	2143
Ensemble G2.5	14	19	23	16	28	1572
Ensemble des descendantes d'immigré-es	14	20	23	16	27	3715
Ensemble	13	22	22	17	26	7313

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, scolarisés en France, ayant terminé leurs études.

Lecture : parmi les 836 descendantes d'immigré-es du Maghreb (G2), 16% ont le brevet ou moins.

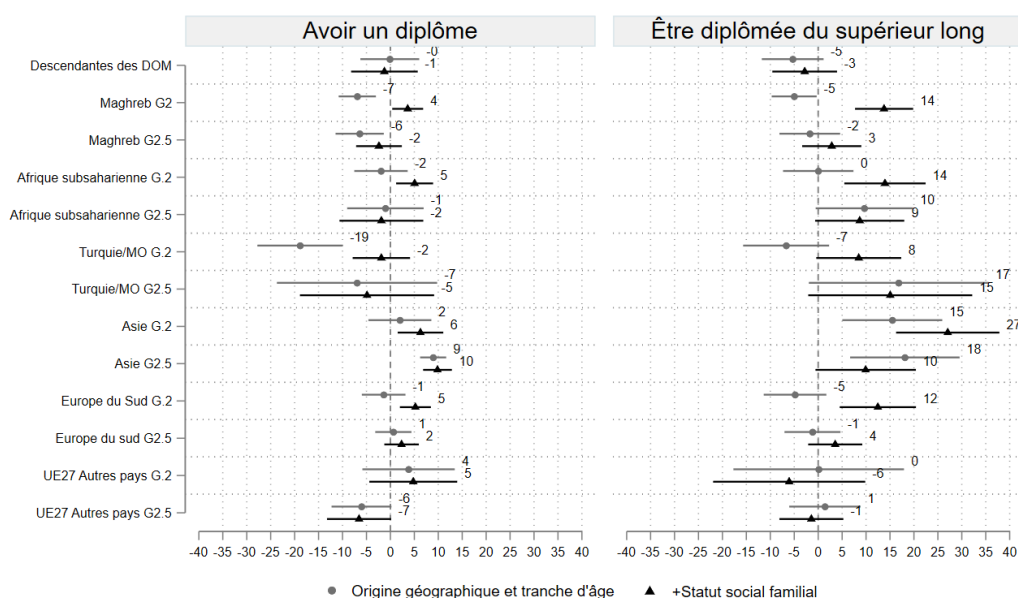
Note : pourcentages pondérés

Finalement, les écarts dans la structure des diplômes entre les générations 2 et 2.5 varient fortement selon l'origine. Pour certaines origines, ils sont nuls (Maghreb), pour d'autres (femmes d'Afrique subsaharienne) ils sont positifs au profit des descendantes de couples mixtes. Pour l'Asie, la tendance est inversée puisque les hommes comme les femmes de deux parents immigrés sont davantage hautement diplômé-es que celles et ceux qui ont un seul parent immigré.

A statut social familial et tranche d'âge comparables (Figure 3 et Annexes A8 et A9), les femmes qui ont deux parents originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne ont significativement plus de

chances d'avoir un diplôme supérieur au brevet (+4pp, +5pp) et, surtout, d'avoir un diplôme égal ou supérieur à Bac+3, comparées à la population majoritaire (+14pp et +14pp). La moindre réussite des descendantes de deux immigré-es originaires de Turquie est expliquée entièrement par leur origine sociale défavorable et il s'ensuit que la probabilité qu'elles aient un diplôme supérieur ou égal à un bac+3 est 8pp plus élevée que pour la population majoritaire. Les descendantes d'immigrés asiatiques, comme les hommes, sont en nette sur-réussite sur les deux indicateurs. Les femmes qui ont deux parents d'origine asiatique se détachent nettement dans le haut de la hiérarchie des diplômes : 27pp d'écart à la population majoritaire. Pour expliquer cette sur-réussite des enfants d'immigrés asiatique, des travaux mettent en évidence le caractère (hyper)sélectif des migrations asiatiques (Ichou, 2018), le rôle de la communauté et des orientations en termes de réussite (Lee & Zhou 2017) ou encore des stéréotypes positifs attribués par les enseignant-es aux enfants d'origine asiatique (Kao, 2000).

Figure 3. Ecarts de probabilité d'avoir un diplôme et d'être diplômée du supérieur long avant et après la prise en compte de l'origine sociale, par rapport à la population majoritaire pour les femmes



Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, scolarisés en France, ayant terminé leurs études.

Lecture : La probabilité d'avoir un diplôme supérieur au brevet pour les descendantes de deux parents immigrés du Maghreb (G2) est 7pp moins élevée que parmi les femmes de la population majoritaire appartenant à la même tranche d'âge. A statut familial similaire, cette probabilité est de 4pp plus élevée, (cf. Annexes A8 et A9).

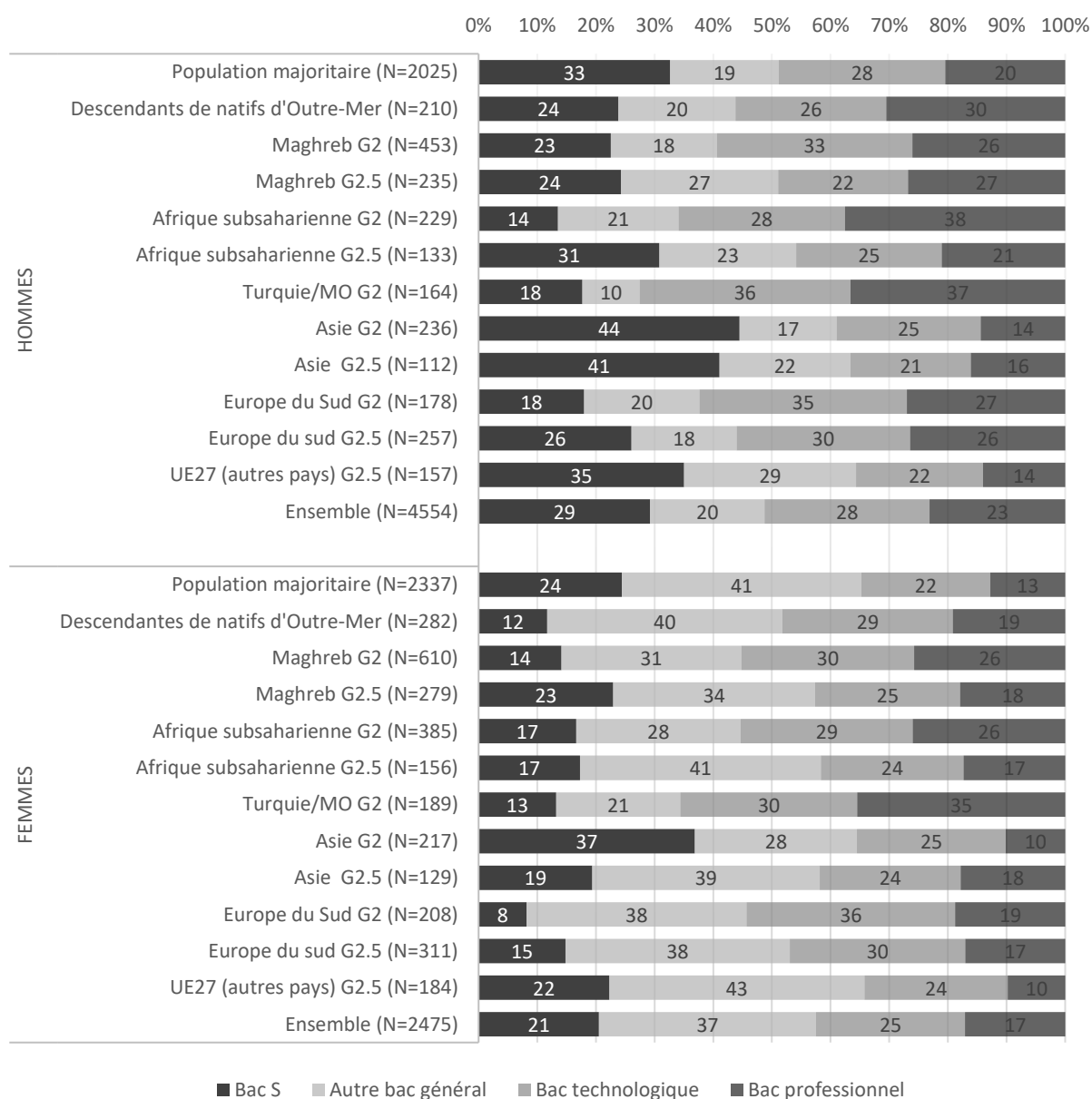
Note : N=6511, modèles pondérés

B. L'orientation dans les séries du bac : de fortes inégalités horizontales

Cet aperçu des inégalités de niveaux de diplôme atteint (inégalités dites « verticales »), peut être utilement complété par des résultats sur les inégalités dites « horizontales » (Ichou et Vallet, 2011), c'est-à-dire des différenciations de filières au sein d'un même niveau de scolarisation, par exemple les séries du baccalauréat.

Selon la mixité parentale, les écarts dans la fréquentation des différentes séries du baccalauréat sont relativement visibles si l'on se focalise, en premier lieu, sur les inscriptions dans la série S, série la plus prestigieuse et rentable pour la suite des études. Ainsi, on note que les hommes de toutes origines, à l'exception de l'Asie, sont sous-représentés dans cette série, mais que la génération 2.5 s'y est davantage inscrite que la G2 (Figure 4, voir aussi les résultats par origines détaillées dans l'annexe A9). Les hommes d'origine asiatique, quelle que soit la génération, sont quant à eux surreprésentés dans cette série (G2 : 44% ; G2.5 : 41%), dépassant largement la population majoritaire (33%). En revanche, les hommes (G2) d'Afrique subsaharienne ainsi que de Turquie/Moyen Orient sont surreprésentés dans les baccalauréats professionnels (38% et 37%), alors que ceux du Maghreb et d'Europe du Sud sont surreprésentés dans les filières technologiques (33% et 35%).

Figure 4. Série du baccalauréat passé par les hommes et les femmes selon l'origine et la génération d'appartenance



Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 20 à 59 ans, scolarisés en France, études en cours ou terminées. Pour certains groupes d'origines, les G2.5 ne sont pas affichés en raison de la faiblesse des effectifs.

Lecture : Parmi les hommes nés de deux parents immigrés d'Asie (G2), 44% ont passé un bac S, 17% un autre bac général, 25% un bac technologique et 14% un bac professionnel.

Note : pourcentages pondérés

La mixité parentale joue peu parmi les femmes, à l'exception de celles qui ont un seul parent originaire du Maghreb. Ces dernières ont aussi souvent fréquenté la série S que les femmes de la population majoritaire (respectivement 23% et 24%), et beaucoup plus souvent que celles de la G2 (14%). Les descendantes d'immigré-es d'Asie, comme les hommes, se détachent des autres groupes d'origine, mais uniquement pour la G2 : 37% ont passé un baccalauréat S (G2.5 : 19%). On note enfin une surreprésentation des femmes de certaines origines dans les filières technologiques (Europe du Sud G2 : 36%, Maghreb G2 : 30%) mais aussi, dans la série professionnelle que l'on ne retrouve pas parmi les G2.5 (Maghreb et d'Afrique subsaharienne).

Souvent interprétée positivement comme un vecteur de l'intégration culturelle voire d'assimilation à la société d'immigration sur le plan scolaire, la mixité parentale est donc, comme on vient de le voir, souvent, mais pas systématiquement, favorable pour la descendance.

C. Descendant-es de deux parents et immigré-es arrivés jeunes en France : un ressenti de traitements scolaires défavorables et de discriminations ethno-raciales partagé

A côté des inégalités verticales et horizontales de diplômes ou de séries du baccalauréat, le passé scolaire des descendant-es d'immigré-es peut également être marqué par des expériences de traitements scolaires différenciées dans les domaines de l'orientation, de la discipline, de la notation ou encore des interactions verbales, selon l'origine et le sexe (voir entre autres Brinbaum et Primon 2013 ; Druetz 2016). Pour les individus passés par le système scolaire français, les traitements jugés défavorables (le fait de s'estimer moins bien traité qu'autrui) sont déclarés le plus souvent dans l'orientation et dans les interactions verbales (Annexe A10). Les descendant-es de deux parents immigré-es estiment plus souvent avoir été moins bien traité-es que les autres et l'expérience des immigré-es arrivé-es jeunes (G1.5) est très proche de celle descendant-es, quel que soit le domaine et pour les deux sexes.

Pour autant, la plupart des immigré-es et descendant-es d'immigré-es ne déclarent pas avoir vécu un traitement défavorable durant leur scolarité en France (environ 8 sur 10, contre 9 sur 10 dans la population majoritaire, Tableau 6). En leur sein, les descendant-es de deux parents immigré-es estiment plus souvent avoir été moins bien traité-es que les autres. Les immigré-es arrivé-es adultes (G1) et les descendant-es d'immigré-es issu-es de couples mixtes déclarent moins souvent que les autres avoir subi des traitements défavorables, les premier-ères du fait notamment qu'ils et elles ont souvent intégré l'enseignement supérieur à leur arrivée en France et les second-es en raison à la fois de leur composition interne, davantage européenne, et de leur moindre stigmatisation.

Mais les déclarations sont fortement différenciées selon l'origine : les immigré-es et descendant-es d'immigré-es d'origine européenne ou asiatique rapportent moins souvent ces expériences discriminatoires que les G1.5 et G2 originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou encore de Turquie/Moyen Orient. 20% des descendant-es de deux immigré-es (G2) de ces origines déclarent avoir subi un traitement défavorable du fait de leur origine, nationalité ou couleur de peau, ce qui peut représenter jusqu'au deux tiers des déclarant-es d'un traitement défavorable (Annexe A11). Avoir un seul parent immigré semble protéger des expériences de discriminations ethno-raciales, mais c'est le

cas dans une moindre pour celles et ceux d'origine nord-africaine qui déclarent le plus souvent ce type de discriminations (G2 : 69% G2.5 : 60%), les descendants de deux immigrés de Turquie/Moyen Orient arrivant en tête (74%).

3. Conclusion

Le constat d'une forte polarisation des diplômés des immigré-es permet de remettre en cause une vision globalisante et dévalorisante des populations immigrées : si une partie manque effectivement de ressources scolaires, une autre appartient aux segments les plus éduqués des sociétés d'émigration, comme d'immigration (Ichou, 2016). Cette polarisation est particulièrement forte parmi les immigré-es arrivé-es adultes qui sont plus souvent hautement diplômé-es que ceux et celles arrivé-es plus jeunes en France. Ces dernier-ères sont majoritairement arrivé-es enfants dans le cadre du regroupement familial avant les années 1980 et ont plus souvent obtenu un diplôme de la filière professionnelle courte (CAP/BEP).

Pour les descendant-es d'immigré-es né-es en France, on note une baisse des non-diplômé-es depuis la première enquête en 2008-2009 et une nette augmentation du niveau de diplôme (cf. Annexe A12). Comme dans la précédente édition, les inégalités scolaires selon l'origine apparaissent plus importantes parmi les hommes que parmi les femmes. L'origine sociale, en moyenne plus défavorable que celle de la population majoritaire, explique entièrement la plus forte part de non diplômé-es parmi certains groupes d'origine et on peut même considérer, qu'à origine sociale similaire, certains groupes sont en sur-réussite scolaire par rapport à la population majoritaire, ce qui fait écho à un résultat classique dans ce champ de recherche (Vallet et Caille, 1996). C'est le cas des hommes et des femmes (G2) du Maghreb, d'Europe du Sud et d'Asie, mais aussi des femmes d'Afrique subsaharienne (G2). Enfin, toujours à origine sociale similaire, la réussite scolaire est davantage prononcée chez les filles d'immigré-es que chez les fils. Il n'en demeure pas moins que l'accès à la série S du baccalauréat, série pendant longtemps considérée comme la plus prestigieuse et valorisée, est nettement moins fréquente pour les descendant-es de deux parents immigré-es que pour les descendant-es de couples mixtes, à l'exception des descendant-es d'immigrés asiatique (G2), qui surpassent d'ailleurs nettement la population majoritaire, et des hommes descendants d'immigré-es du Maghreb pour lesquels il n'y pas de différence selon la configuration parentale. Le chapitre suivant dira si cette égalité relative dans le système éducatif se traduit ou non par une insertion équivalente sur le marché du travail.

Tableau 6. Expérience de traitement défavorable durant la scolarité et ressenti de discriminations, selon l'origine et la génération

	Pas de traitement défavorable ressenti	Traitement défavorable, motif supposé : origines, nationalité ou la couleur de peau	Traitement défavorable, motif supposé : autre motif	Effectifs non pondérés
Population majoritaire	88	1	12	6865
Outre-Mer				
G1	85	8	7	469
G1.5	81	11	8	297
G2	79	14	7	288
G2.5	83	9	8	370
Maghreb				
G1	87	9	4	343
G1.5	73	20	7	680
G2	71	20	9	1713
G2.5	75	15	10	894
Afrique subsaharienne				
G1	84	12	4	547
G1.5	74	19	7	402
G2	67	20	13	875
G2.5	78	11	11	419
Turquie/Moyen Orient				
G1	[86]	[13]	[2]	[73]
G1.5	77	16	7	329
G2	73	20	7	622
G2.5	86	7	7	133
Asie				
G1	88	6	6	349
G1.5	91	7	2	664
G2	88	7	4	590
G2.5	86	7	7	319
Europe du Sud				
G1	[86]	[3]	[11]	[56]
G1.5	86	9	5	505
G2	83	11	7	731
G2.5	87	3	10	962
UE27 (autres pays)				
G1	90	6	5	137
G1.5	74	14	11	124
G2	[83]	[3]	[14]	[69]
G2.5	89	4	7	557
Autres pays				
G1	93	5	2	156
G1.5	75	15	10	229
G2	[80]	[12]	[9]	[82]
G2.5	91	3	6	256
Ensemble				
G1	87	9	4	2933
G1.5	78	15	7	1661
G2	75	16	9	4682
G2.5	84	7	9	3540
Ensemble immigré-es	82	13	6	4594
Ensemble descendant-es d'immigré-es	79	12	9	8223

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, études en cours ou terminées, scolarisation entièrement ou partiellement en France.

Lecture : 71% des descendant-es de deux immigré-es (G2) du Maghreb ont déclaré ne pas avoir subi de traitement défavorable durant leur scolarité, 20% ont subi un ou des traitements défavorables et supposent, uniquement ou entre autres, un motif ethno-racial, 9% supposent un ou plusieurs autres motifs.

Note : pourcentages pondérés

Bibliographie

- Armagnague, M., Cossée, C., Dias, C. M., Rigoni, I., & Tersigni, S., 2021, *Les enfants migrants à l'école*, Le Bord de l'Eau.
- Beauchemin, C., Ichou, M., Simon, P. et le groupe de conception de l'enquête TeO2, 2023, « Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France », *Population*, Vol. 78, p. 11-28. DOI : 10.3917/popu.2301.0011.
- , & l'équipe de l'enquête TeO2, 2022, « Familles immigrées : le niveau d'éducation progresse sur trois générations mais les inégalités sociales persistent », *Population & Sociétés*, (7), p. 1-4.
- Beauchemin, C., Hamel C. & Simon, P., 2015, *Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined.
- Brinbaum, Y., 2019, « Trajectoires scolaires des enfants d'immigrés jusqu'au baccalauréat », *Éducation & formations*, (100), p.73.
- Brinbaum, Y., 2022, Accès à l'emploi et conditions d'emploi des jeunes descendants d'immigrés en France : Genre, origines et mixité des parents. (halshs-03686606)
- Capote, A., Caramés, A. P., & Suárez, B. F., 2021, L'émigration des jeunes espagnols vers l'Europe après la crise économique de 2008 : le désenchantement d'une génération déclassée, in Carella, M., Léger, J. F., & Parant, A. (dir.), *Populations et crises en Méditerranée*, Milano, FrancoAngeli p. 45-64.
- Damelang, A., Ebensperger, S., & Stumpf, F., 2020, "Foreign credential recognition and immigrants' chances of being hired for skilled jobs—evidence from a survey experiment among employers", *Social Forces*, 99(2), p. 648-671.
- Druez, E., 2016, « Réussite, racisme et discrimination scolaires : L'expérience des diplômés de s d'origine subsaharienne en France », *Terrains & travaux*, (2), p. 21-41.
- Ichou, M., 2018, *Les enfants d'immigrés à l'école : inégalités scolaires du primaire à l'enseignement supérieur*, Paris, Puf.
- Ichou, M., 2016, Accueillir toute la misère du monde ? Le trompe-l'oeil d'une vision misérabiliste de l'immigration, in Au-delà de la crise des migrants : décentrer le regard, in C. Beauchemin & M. Ichou (dir.). Paris, Karthala, p. 53-72.
- Ichou, M., Goujon, A., & l'équipe de l'enquête DiPAS, 2017, « Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », *Population & Sociétés*, (2), p. 1-3.
- Ichou, M., & Vallet, L. A., 2011, "Do all roads lead to inequality? Trends in French upper secondary school analysed with four longitudinal surveys", *Oxford review of education*, 37(2), p. 167-194.
- Insee, 2012, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références.
- Insee, 2023, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références.
- Kalmijn, M., 2015, "The children of intermarriage in four European countries: Implications for school achievement, social contacts, and cultural values", *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 662(1), p. 246-265.
- Kao, G., 2000, "Group images and possible selves among adolescents: Linking stereotypes to expectations by race and ethnicity", In *Sociological forum*, (15), p. 407-430.
- Lee, J. and Zhou, M., 2017, "Why class matters less for Asian-American academic achievement", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(14), p. 2316-2330.
- Myers, D., Gao, X., & Emeka, A., 2009, "The gradient of immigrant age-at-arrival effects on socioeconomic outcomes in the US", *International Migration Review*, 43(1), p. 205-229.
- Moguéro, L., Brinbaum Y. & Primon, J. L., 2015, « Les ressources scolaires des immigrés à la croisée des histoires migratoires et familiales », in Beauchemin, C, Hamel C. & Simon, P. (dir.), *Trajectoires et origines, enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined, chapitre 5.
- Pew Research, 2017, Educational attainment, by nativity and region of birth: 1960-2015.

https://www.pewresearch.org/hispanic/ph_stat-portraits_foreign-born-2015_trends-16b/

Rumbaut, R. G., 1997, "Ties that bind: Immigration and immigrant families", in A. Booth, A. C. Crouter & N. S. Landale (dir.), *Immigration and the family: Research and policy on US immigrants*, p. 3-46.

Rumbaut, R. G., 2004, "Ages, life stages, and generational cohorts: decomposing the immigrant first and second generations in the United States", *International migration review*, 38(3), p. 1160-1205.

Santelli, E., 2001, *La mobilité sociale dans l'immigration : itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*. Presses Univ. du Mirail.

Silberman, R., & Fournier, I., 2006, « Les secondes générations sur le marché du travail en France: une pénalité ethnique ancrée dans le temps: contribution à la théorie de l'assimilation segmentée », *Revue française de sociologie*, 47(2), p. 243-292.

Trajectoires et origines 2, enquête sur la diversité des populations en France - 2019-2020, INED, INSEE (producteurs), PROGEDO-ADISP (diffuseur). doi:10.13144/lil-1575

Vallet, L.-A., & Caille, J.-P., 1996, « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français: une étude d'ensemble », *Dossiers d'éducation et formations*, 67.

Ukrayinchuk, N., & Chojnicki, X., 2020, « Le rôle du capital humain prémigratoire dans l'intégration économique des immigrés en France : compétences métier vs compétences transversales », *Population*, 75(2-3), p.325-357.

Unterreiner, A., 2011, « La moindre performance scolaire des enfants de couples mixtes en France. Un éclairage par les méthodes quantitative et qualitative », *Sociologie*, 2(1), p. 51-71.

Walwei, U., 2016, „Flucht und Migration: Herausforderung für Bildung, Ausbildung und Arbeitsmarktpolitik“, *Arbeit*, 25(3-4), p. 169-194.

ANNEXES

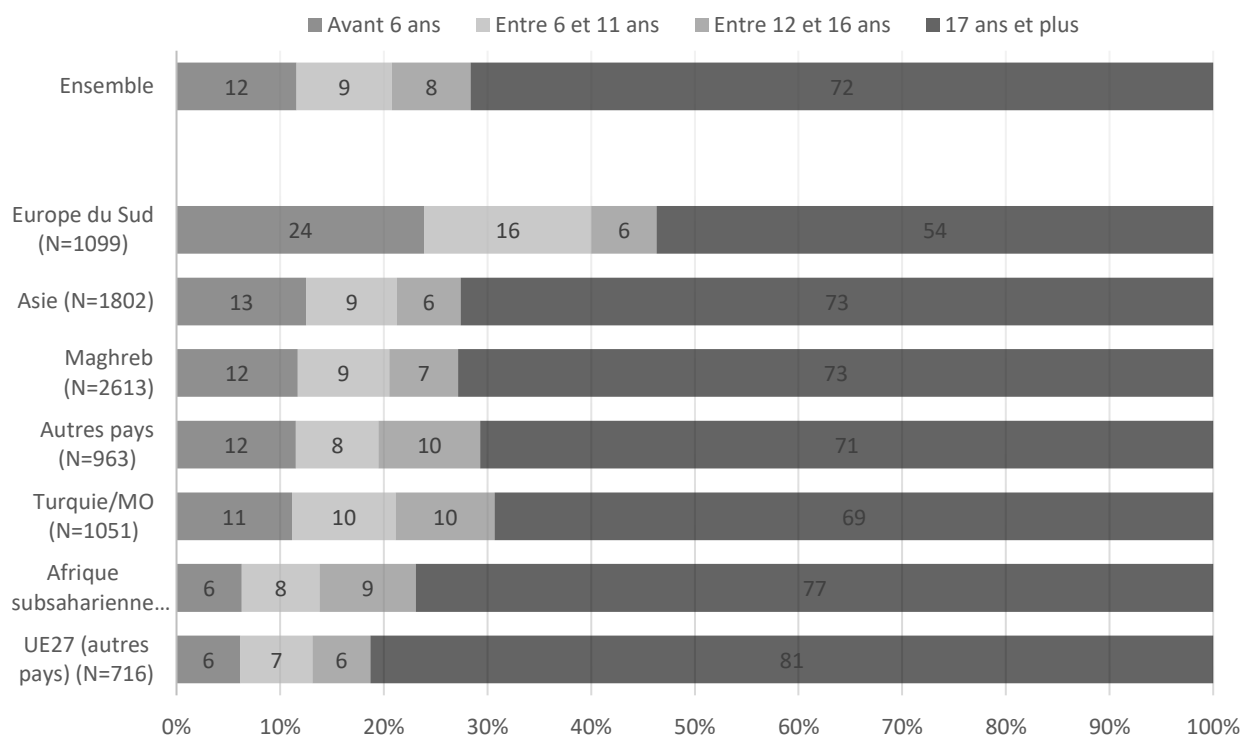
Encadré 1. De TeO1 à TeO2 : quels changements dans les niveaux de diplômes des immigré-es ?

La diversification des pays d'origine de la population immigrée en France et des raisons qui sous-tendent la migration durant les cinquante dernières années (Insee 2023) se reflète dans l'évolution de la structure des diplômes des immigré-es.

Une population immigrée de plus en plus diplômée. L'augmentation du niveau scolaire des immigré-es déjà constatée à maintes reprises (Insee 2012 ; Moguérou, Brinbaum et Primon 2015) se poursuit : près de la moitié (43 %) des immigré-es arrivé-es depuis 2009 sont diplômé-es de l'enseignement supérieur, contre 36 % de ceux et celles arrivé-es entre 1999 et 2008 (cf. Annexe A2).

Une part de diplômés du supérieur en nette augmentation pour certaines origines. Pour analyser l'évolution des niveaux de diplômes des immigré-es (18-50 ans), tous âges d'arrivée confondus, d'une enquête à l'autre, nous comparons les niveaux de diplômes des immigré-es de l'enquête TeO1, arrivés avant 2009, et ceux des immigré-es de l'enquête TeO2 arrivés à partir de 2009. La progression de la part des diplômés du supérieur est particulièrement importante pour les immigré-es d'Algérie (passant de 24 % à 52 %), d'Espagne et d'Italie (de 32 % à 71%), du Maroc/de Tunisie (de 25 % à 45%) et d'Afrique sahélienne (de 18% à 35%). Cette progression importante des diplômés du supérieur est en partie liée à l'émigration de jeunes suite à la récession de 2008 ou qui se heurtent dans leur pays d'origine à un chômage persistant et une précarité de l'emploi depuis de nombreuses années (Capote et al. 2021) et aux migrations pour études.

Annexe A1 : Âge à l'installation en France



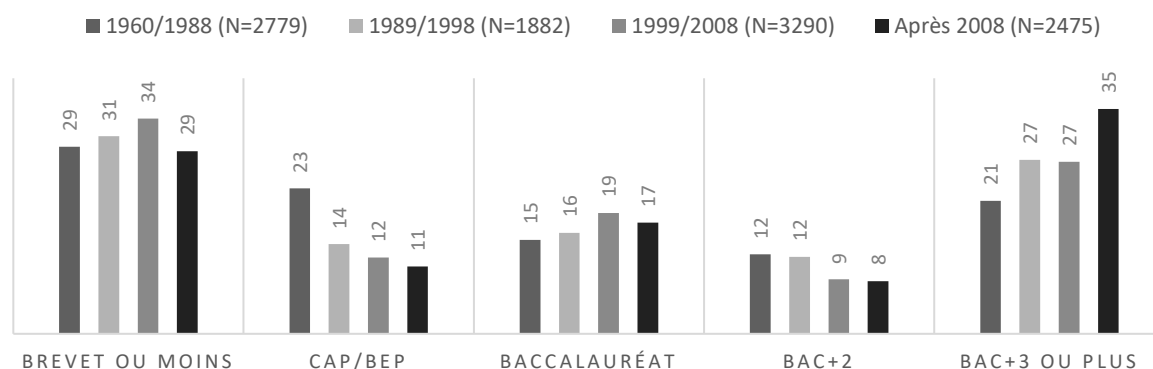
Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 17 à 60 ans, études en cours ou terminées.

Lecture : 24% des immigré-es d'Europe du Sud sont arrivés avant l'âge de 6 ans en France, 11% avaient entre 6 et 11 ans.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A2. Niveau de diplôme des immigré.es selon la période d'installation en France



Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, études terminées.

Lecture : 29% des immigré.es arrivé.es avant 1989 ont au maximum le brevet, 23 % ont un CAP/BEP ou un diplôme équivalent, 15% ont un baccalauréat ou un diplôme équivalent, 12% ont un Bac+2 et 21% ont au moins un Bac+3.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A3. Diplôme le plus élevé obtenu par les hommes selon l'origine détaillée

	Brevet ou moins	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Effectifs non pondérés
Population majoritaire	15	27	19	16	23	3,135
Outre-Mer	15	24	22	16	23	366
Algérie	34	23	8	7	28	564
Maroc ou Tunisie	36	15	13	11	25	680
Afrique sahélienne	38	12	11	7	32	379
Afrique guinéenne et centrale	22	10	23	15	30	384
Autres pays d'Afrique	33	4	20	5	38	100
Asie du Sud-Est	27	12	10	13	38	357
Turquie et Moyen Orient	44	11	16	7	21	490
Chine	42	3	11	4	40	187
Autres pays d'Asie	38	16	18	5	22	126
Portugal	56	24	13	4	3	356
Espagne et Italie	19	16	16	10	39	146
Autres pays de l'UE 27	19	15	20	6	40	266
Autres pays d'Europe	21	19	24	8	28	262
Autres pays	[21]	[4]	[17]	[15]	[44]	[89]
Ensemble des immigrés	34	15	15	9	27	4,386
Ensemble	17	26	18	15	24	7,887

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, études terminées.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A4. Diplôme le plus élevé obtenu par les femmes selon l'origine détaillée

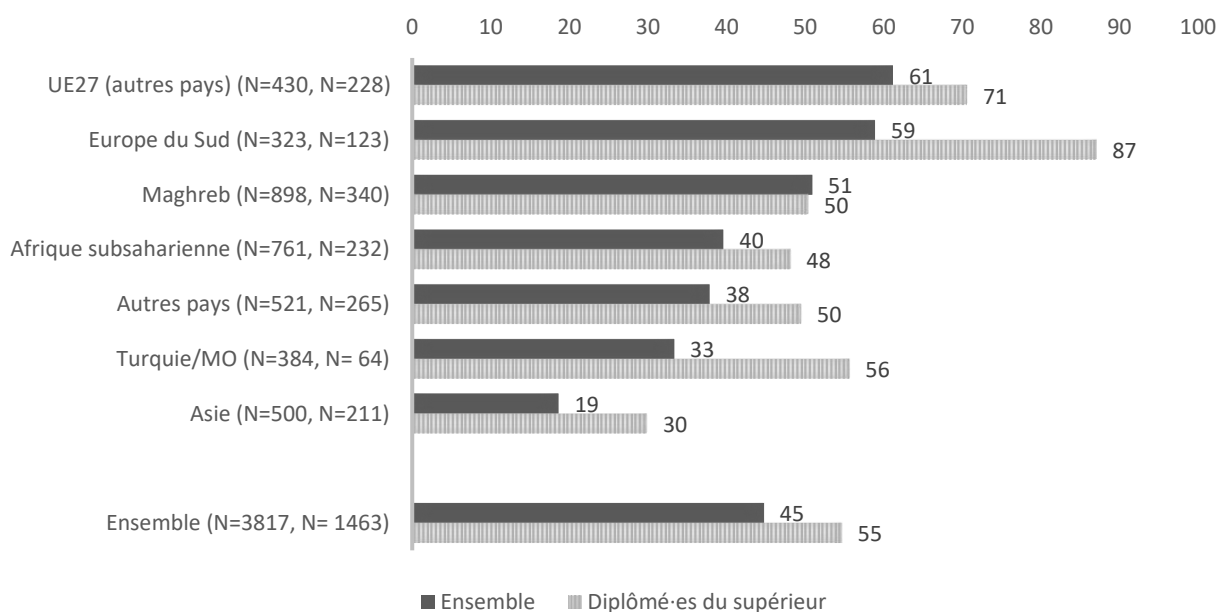
	Brevet ou moins	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Effectifs non pondérés
Population majoritaire	13	23	21	17	26	3297
Outre-Mer	16	21	23	17	22	410
Algérie	39	15	12	8	27	582
Maroc ou Tunisie	41	14	14	11	20	556
Afrique sahélienne	40	12	17	8	24	297
Afrique guinéenne et centrale	32	15	24	13	17	549
Autres pays d'Afrique	38	10	20	10	22	127
Asie du Sud-Est	30	13	19	12	25	478
Turquie et Moyen Orient	53	7	12	6	21	477
Chine	28	2	9	3	57	358
Autres pays d'Asie	23	5	18	9	44	148
Portugal	45	23	19	7	7	373
Espagne et Italie	17	8	12	11	52	170
Autres pays de l'UE 27	10	8	17	15	50	410
Autres pays d'Europe	12	9	22	12	45	341
Autres pays	12	8	26	3	51	161
Ensemble des immigrées	31	12	17	10	30	5,027
Ensemble	16	21	21	16	27	8,734

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, études terminées.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A5. Reconnaissance du diplôme obtenu à l'étranger (%)



Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans ayant un diplôme obtenu à l'étranger.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A6. Niveau de diplôme des descendant-es d'immigré-es selon l'origine détaillée

	Brevet ou moins	CAP/BEP	Bac	Bac+2	Bac+3 ou plus	Effectifs non pondérés
Population majoritaire						
H	15	27	19	16	23	3,108
F	13	22	21	17	26	3,269
Total	14	25	20	17	25	6,377
Descendants DOM						
H	15	24	24	20	17	294
F	9	17	27	22	25	329
Total	12	20	26	21	21	623
Algérie						
H	26	28	19	10	17	641
F	21	22	20	13	23	687
Total	24	25	20	12	20	1,328
Maroc/Tunisie						
H	20	18	28	14	20	462
F	12	17	30	17	24	528
Total	16	18	29	15	22	990
Afrique sahélienne						
H	24	17	34	12	13	207
F	15	14	27	15	28	276
Total	19	16	30	14	21	483
Afrique guinéenne/centrale						
H	22	8	26	9	35	192
F	8	9	40	10	33	234
Total	15	8	33	10	34	426
Autres pays d'Afrique						
H	[13]	[16]	[28]	[7]	[36]	[87]
F	5	8	30	21	37	101
Total	9	12	29	14	36	188
Asie du Sud-est						
H	9	12	21	14	45	327
F	6	10	20	16	49	308
Total	7	11	20	15	47	635
Turquie/Moyen-Orient						
H	20	23	19	12	25	315
F	23	13	18	15	32	308
Total	21	18	19	14	28	623
Autres pays d'Asie						
H	[26]	[8]	[12]	[23]	[31]	[57]
F	[11]	[4]	[12]	[29]	[44]	[53]
Total	20	6	12	25	36	110
Portugal						
H	15	30	22	15	17	370
F	12	21	22	17	28	354

Total	14	26	22	16	22	724
Espagne/Italie						
H	17	34	20	10	19	470
F	13	30	21	15	20	415
Total	15	32	20	13	20	885
Autres UE27						
H	14	25	18	17	26	277
F	18	16	22	20	25	301
Total	16	21	20	18	25	578
Autres pays d'Europe						
H	[14]	[21]	[15]	[14]	[36]	[93]
F	13	7	19	17	44	105
Total	13	14	17	16	40	198
Autres pays						
H	[4]	[11]	[16]	[15]	[54]	[40]
F	[8]	[6]	[27]	[13]	[46]	[46]
Total	[6]	[8]	[23]	[14]	[49]	[86]
Ensemble						
H	15	27	19	16	23	6940
F	13	22	22	17	26	7314
Total	14	25	20	17	25	14254

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, études terminées.

Lecture : 17% des descendants d'immigrés d'Algérie ont au moins un Bac+3.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A7. Facteurs associés à la l'obtention d'un diplôme du supérieur long (Bac+3 ou plus) pour les hommes et les femmes (Odds ratios)

		HOMMES			FEMMES		
		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
Pays de naissance des parents des descendants d'immigrés ou de natifs d'Outre-Mer	<i>Réf.: Population majoritaire</i>						
	Outre-Mer	0.6***	0.7	1.2	0.7	0.8	0.9
	Maghreb G2	0.6***	1.8***	1.9**	0.8**	2.2***	2.0***
	Maghreb G2.5	0.7	1.0	0.8	0.9	1.2	0.9
	Afrique subsaharienne G.2	0.9	1.7*	1.6	1.0	2.2***	2.8***
	Afrique subsaharienne G2.5	1.6*	1.3	0.8	1.6**	1.7*	1.0
	Turquie/MO G.2	0.5**	1.6	2.1**	0.7	1.7**	0.7
	Turquie/MO G2.5	2.3**	1.8	0.9	2.2*	2.4*	0.7
	Asie G.2	1.7**	4.0***	2.2**	2.0***	4.3***	2.5*
	Asie G2.5	2.1**	2.0**	1.7	2.3***	1.8**	9.7***
	Europe du Sud G.2	0.7	2.3***	3.2***	0.8	2.1***	1.9**
	Europe du sud G2.5	0.8	1.1	1.1	0.9	1.2	1.2
	UE27 autres pays G.2	0.6	0.5	1.7	1.0	0.7	1.7
	UE27 Autres pays G2.5	1.6**	1.3	1.6	1.1	0.9	0.5**
	Autres pays G.2	1.2	1.9	1.6	0.9	1.5	0.5
	Autres pays G2.5	2.5***	1.7	0.8	3.2***	1.7	1.6
Tranche d'âge	<i>Réf.: 18-24 ans</i>						
	25-34 ans	2.5***	3.1***	3.2***	2.9***	3.0***	2.1*
	35-44 ans	1.9**	2.4***	2.6***	2.6***	3.0***	2.8***
	45-59 ans	0.8	1.3	2.2**	1.2	1.8*	1.6
Diplôme des parents	<i>Réf.: Diplôme du supérieur</i>						
	Sans diplôme		0.2***	0.1***		0.3***	0.2***
	Primaire/Secondaire		0.5***	0.6*		0.5***	0.3***
	BEP-CAP		0.6**	0.7		0.7	0.5*
PCS « ménage » des parents	<i>Réf.: Cadre</i>						
	Prof. intermédiaire		0.3***	1.0		0.3***	0.4
	Employé		0.2***	0.9		0.1***	0.5
	Petit indépendant		0.2***	0.9		0.1***	0.3
	Ouvrier		0.1***	0.7		0.1***	0.3
	Monoactif Employé/Ouvrier		0.1***	0.7		0.1***	0.4
	Inactif		0.1***	5.8*		0.0***	0.3
Vie professionnelle de la mère pendant l'enfance	<i>Réf.: Elle a toujours travaillé</i>						
	Elle n'a jamais travaillé		1.5*	0.7		1.3	0.6*
	Elle a alterné des périodes de travail et d'inactivité		1.0	0.8		0.9	0.7
Situation financière de la famille pendant l'enfance	<i>Réf.: ça allait</i>						
	C'était juste			1.1			0.8
	Difficile			0.8			0.8
Nombre de frères et sœurs	<i>Réf.: Aucun</i>						
	un ou deux			1.7			1.4
	3 à 5			1.3			0.9
	plus de 5			1.3			0.4
Langue parlée pendant l'enfance	<i>Réf.: Le français</i>						
	Une langue étrangère			0.8			1.7*
	Plusieurs langues dont le Français			0.8			1.1
	Plusieurs langues, toutes différentes du français			1.4			1.0
Lieux de scolarisation	<i>Réf.: uniquement en France</i>						
	Périodes à l'étranger			3.0***			0.8
Redoublement dans l'enseignement primaire	<i>Réf.: Non</i>						
	Oui			0.6***			0.5***
N		6,143	6,143	6,143	6,511	6,511	6,511

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Annexe A8. Facteurs associés à la l'obtention d'un diplôme (plus que le Brevet) pour les hommes et les femmes (Odds ratios)

		HOMMES			FEMMES		
		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	<i>Réf.: Population majoritaire</i>						
	Outre-Mer	0.8	1.1	1.2	1.0	0.9	0.9
	Maghreb G2	0.5***	1.7**	1.9**	0.6***	1.6**	2.0***
	Maghreb G2.5	0.5***	0.7	0.8	0.6***	0.8	0.9
	Afrique subsaharienne G.2	0.5***	1.3	1.6	0.8	2.0**	2.8***
	Afrique subsaharienne G2.5	0.7	0.7	0.8	0.9	0.8	1.0
Pays de naissance des parents des descendants d'immigrés ou de natifs d'Outre-Mer	Turquie/MO G.2	0.5***	1.7*	2.1**	0.3***	0.8	0.7
	Turquie/MO G2.5	0.7	0.8	0.9	0.6	0.6	0.7
	Asie G.2	0.8	2.0**	2.2**	1.3	2.5*	2.5*
	Asie G2.5	1.7	1.7	1.7	6.7***	8.3***	9.7***
	Europe du Sud G.2	1.1	3.2***	3.2***	0.9	2.0***	1.9**
	Europe du sud G2.5	0.8	1.1	1.1	1.1	1.3	1.2
	UE27 autres pays G.2	0.8	1.7	1.7	1.6	1.9	1.7
	UE27 Autres pays G2.5	1.5	1.5	1.6	0.6**	0.6**	0.5**
	Autres pays G.2	1.1	1.7	1.6	0.3**	0.5	0.5
	Autres pays G2.5	0.9	0.8	0.8	2.9**	1.7	1.6
Tranche d'âge	<i>Réf.: 18-24 ans</i>						
	25-34 ans	2.3***	3.2***	3.2***	1.8	1.9	2.1*
	35-44 ans	1.7*	2.5***	2.6***	1.9*	2.5**	2.8***
	45-59 ans	1.0	2.0**	2.2**	0.7	1.3	1.6
Diplôme des parents	<i>Réf.: Diplôme du supérieur</i>						
	Sans diplôme						
	Primaire/Secondaire		0.1***	0.1***		0.1***	0.2***
	BEP-CAP		0.5**	0.6*		0.3***	0.3***
PCS « ménage » des parents	<i>Réf.: Cadre</i>		0.6	0.7		0.5**	0.5*
	Prof. intermédiaire						
	Employé		0.9	1.0		0.4	0.4
	Petit indépendant		0.8	0.9		0.4	0.5
	Ouvrier		0.7	0.9		0.3	0.3
	Monoactif Empl/Ouvr		0.6	0.7		0.2*	0.3
Vie professionnelle de la mère pendant l'enfance	<i>Réf.: Elle a toujours travaillé</i>		5.6	5.8*		0.2	0.3
	Elle n'a jamais travaillé						
	Elle a alterné des périodes de travail et d'inactivité		0.7	0.7		0.5**	0.6*
Situation financière de la famille pendant l'enfance	<i>Réf.: ça allait</i>		0.8	0.8		0.7*	0.7
	C'était juste						
	Difficile			1.1			0.8
Nombre de frères et sœurs	<i>Réf.: Aucun</i>			0.8			0.8
	un ou deux						
	3 à 5			1.7			1.4
	plus de 5			1.3			0.9
Langue parlée pendant l'enfance	<i>Réf.: Le français</i>			1.3			0.4
	Une langue étrangère						
	Plusieurs langues dont le Français			0.8			1.7*
	Plusieurs langues, toutes différentes du français			0.8			1.1
Lieux de scolarisation	<i>Réf.: uniquement en France</i>			1.4			1.0
	Périodes à l'étranger						
Redoublement dans l'enseignement primaire	<i>Réf.: Non</i>			3.0***			0.8
	Oui						
N		6,143	6,143	6,143	6,511	6,511	6,511

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Annexe A9. Série du baccalauréat passé selon l'origine, population majoritaire, descendant-es de natifs d'Outre-Mer et d'immigré-es

	Bac S	Autre bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Effectifs non pondérés
Population majoritaire					
H	32	16	30	21	2025
F	24	39	23	14	2337
Total	28	29	26	17	4362
Descendants de natifs d'Outre-Mer					
H	19	19	28	34	210
F	13	37	29	20	282
Total	16	30	29	26	492
Algérie					
H	26	25	26	23	350
F	15	35	28	22	449
Total	20	30	27	22	799
Maroc/Tunisie					
H	25	19	29	27	338
F	19	31	24	25	440
Total	22	26	26	26	778
Afrique sahélienne					
H	7	17	31	45	119
F	17	25	25	33	220
Total	13	22	27	37	339
Afrique guinéenne/centrale					
H	18	23	31	28	169
F	22	34	21	23	232
Total	20	28	26	26	401
Autres pays d'Afrique					
H	[19]	[29]	[26]	[26]	[74]
F	[16]	[37]	[27]	[20]	[89]
Total	17	34	26	23	163
Asie du Sud-est					
H	45	18	25	13	285
F	35	35	22	7	289
Total	40	26	24	10	574
Turquie/Moyen-Orient					
H	28	23	26	23	203
F	18	30	28	24	223
Total	23	27	27	24	426
Autres pays d'Asie					
H	[51]	[16]	[22]	[11]	[63]
F	[36]	[29]	[22]	[13]	[57]
Total	44	21	22	12	120
Portugal					
H	16	13	34	36	206

F	9	42	31	18	260
Total	12	29	32	26	466
Espagne/Italie					
H	25	27	29	18	229
F	16	35	30	18	259
Total	21	31	30	18	488
Autres UE27					
H	31	27	27	15	178
F	21	43	22	13	210
Total	26	35	25	14	388
Autres pays d'Europe					
H	[44]	[17]	[28]	[11]	[67]
F	[25]	[46]	[21]	[8]	[89]
Total	34	33	24	10	156
Autres pays					
H	[28]	[36]	[23]	[13]	[38]
F	[31]	[43]	[7]	[19]	[39]
Total	[30]	[41]	[14]	[17]	[77]
Total					
H	31	17	30	21	4554
F	23	39	23	15	5475
Total	27	29	26	18	10029

Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 20 à 60 ans, études en cours ou terminées.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A10. Traitements scolaires défavorables déclarés et discriminations ethno-raciales situées selon la génération d'immigré·es et de descendant·es d'immigré·es (%)

	Notation	Orientation	Discipline et sanctions	Façon de s'adresser	Dans un de ces domaines
Hommes					
Population majoritaire (N=3344)	5	8	5	6	14
G1 DOM (N=225)	8	8	3	9	17
G1.5 DOM (N=132)	8	13	12	11	20
G2 DOM (N=321)	12	15	10	13	22
G1 (N=800)	6	6	3	7	14
G1.5 (N=1442)	9	18	7	9	25
G2 (N=2254)	9	20	11	13	25
G2.5 (N=1742)	6	12	6	8	17
Femmes					
Population majoritaire (N=3521)	4	7	3	5	11
G1 DOM (N=244)	6	6	3	6	14
G1.5 DOM (N=165)	8	10	5	12	17
G2 DOM (N=368)	6	10	4	9	16
G1 (N=861)	5	4	3	8	12
G1.5 (N=1491)	7	13	3	9	19
G2 (N=2428)	9	17	7	12	24
G2.5 (N=1798)	5	9	3	9	15
Ensemble					
Population majoritaire (N=6865)	5	8	4	5	12
G1 DOM (N=469)	7	7	3	8	15
G1.5 DOM (N=297)	8	11	8	11	19
G2 DOM (N=689)	9	12	7	11	19
G1 (N=1661)	6	5	3	7	13
G1.5 (N=2933)	8	15	5	9	22
G2 (N=4682)	9	18	9	13	25
G2.5 (N=3540)	6	10	5	9	16

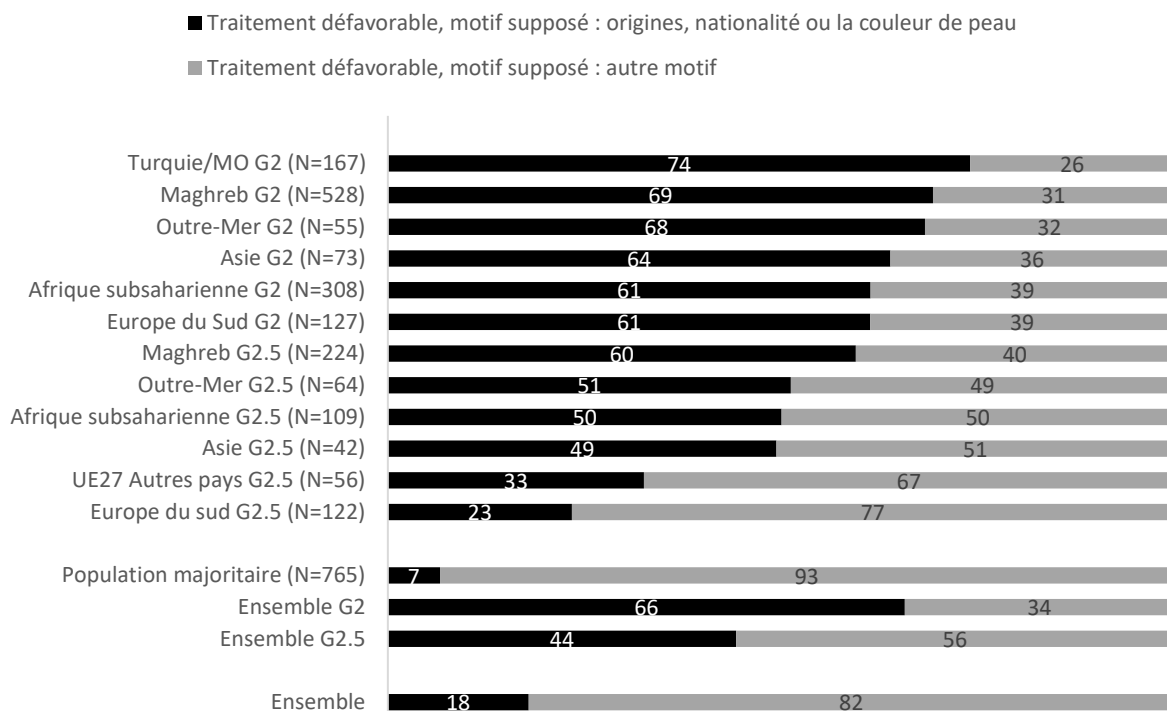
Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, scolarisés en France, études en cours ou terminées, scolarisation entièrement ou partiellement en France.

Lecture : Parmi les hommes immigrés arrivés en France après 16 ans (G1), 6% ont déclaré avoir subi un traitement défavorable dans la notation, 14% d'entre eux ont déclaré avoir été moins bien traités dans un domaine au moins.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A11. Ressenti de discriminations ethno-raciales dans le traitement différencié durant la scolarité en France, selon l'origine et la génération



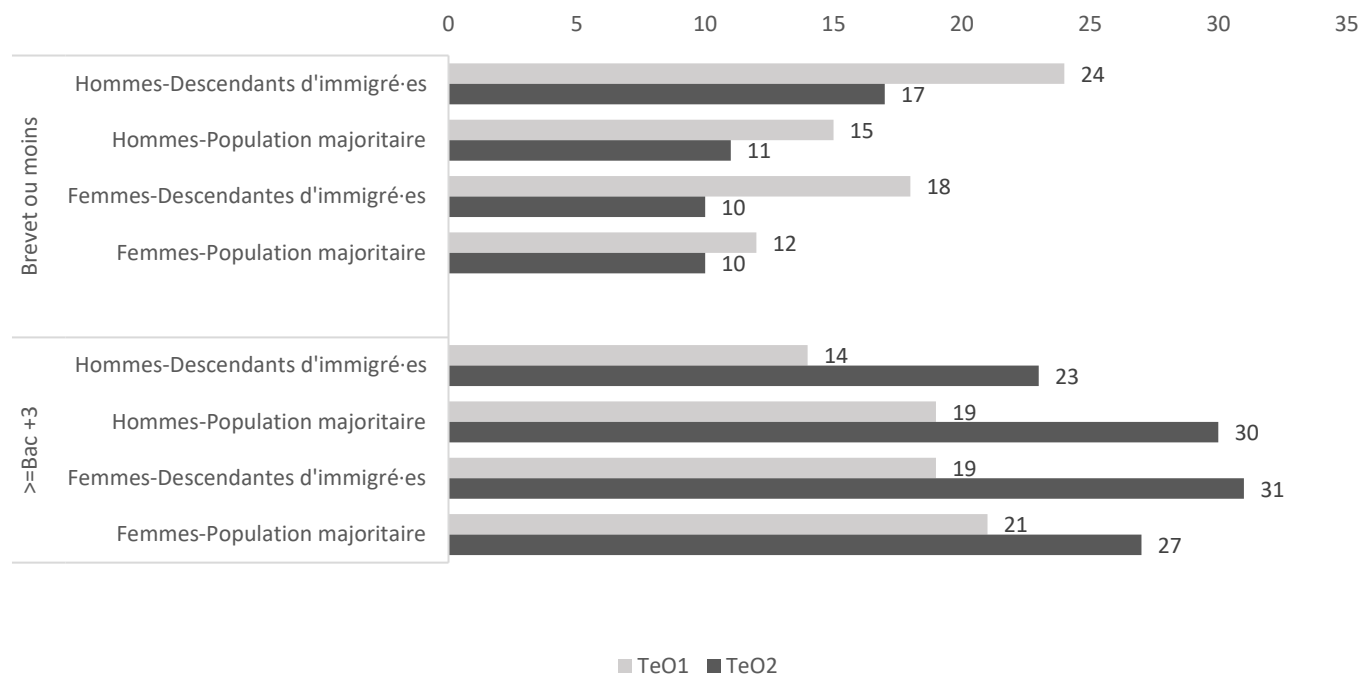
Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : individus âgés de 18 à 59 ans, scolarisés en France, études en cours ou terminées, scolarisation entièrement ou partiellement en France, ayant déclaré un traitement défavorable durant la scolarité dans au moins un domaine.

Lecture : 66% des descendant-es de deux parents immigrés supposent que le traitement défavorable dont ils ont fait l'expérience repose sur des motifs en lien avec l'origine, la nationalité ou la couleur de peau.

Note : pourcentages pondérés

Annexe A12 Evolution de la part des non diplômé-es (brevet ou moins) et des diplômé-es du supérieur long (bac+3 ou plus) d'une enquête à l'autre



Source : Enquête Trajectoires et Origine 2, INED-INSEE, 2019-2020 et Brinbaum, Y., Muguérou, L., & Primon, J. L. 2010, p. 48.
 Champ : individus âgés de 18 à 35 ans, scolarisés en France, études terminées.
 Note : pourcentages pondérés